

Syndicat Intercommunal A l'att. de Mme la Présidente Sophie Simond-Miradoli

F74300 FLAINE

Flaine, le 3 septembre 2008

Concerne : Fonctionnement de la station de Flaine

Madame la Présidente,

Par la présente, je tiens tout d'abord à vous remercier, ainsi que Messieurs Joubert et Bonnaz, pour votre temps et le dialogue ouvert lors de notre dernière rencontre.

Nous sommes tous conscients, les politiques et les commerçants flainois, tout comme les membres de notre association, de l'état de dégradation qu'ont atteint certaines infrastructures de notre station. Il ressort de notre entretien qu'une amélioration de cet état de fait ne peut se faire sans moyens financiers conséquents et que ceux-ci font actuellement défaut au SIF. Malgré cette contrainte, cette situation ne peut durer, l'existant qui est financé par les contribuables actuels de Flaine, ne saurait être sacrifié dans l'attente d'éventuelles rentrées fiscales futures. Il est à craindre que le délabrement de certains équipements publics soit le début d'une spirale négative qui pourrait mettre à mal tous les efforts entrepris pour relancer Flaine. En effet, la réduction de l'offre, le disfonctionnement des infrastructures, l'aspect repoussant de certains lieux publics ne peuvent que faire fuir la clientèle de la station vers des concurrents plus proches des standards actuels de la demande touristique. Il est donc urgent que les investissements nécessaires au bon fonctionnement de Flaine et à son adaptation aux exigences d'aujourd'hui se fassent au plus vite. Une aide substantielle des communes se partageant le territoire de la station, voir même le recours à l'emprunt, sans attendre des rentrées fiscales futures, doit être envisagé afin de sortir de cette spirale dans les plus brefs délais, avant que la compétitivité économique de la station ne soit tellement affectée, que les rentrées fiscales attendues ne viennent jamais renflouer le syndicat et donc la station.



Les copropriétaires de la station, contribuables, sont en droit d'attendre un fonctionnement correct de celle-ci, et un entretien de l'environnement. L'association flainoise tient donc à se joindre à vous dans la recherche de solution pour arrêter la dégradation du lieu dans lequel ses membres ont investi et continuent à générer des recettes.

Nous pensons également que des sujets présentant un impact économique plus réduit mais importants pour la qualité de vie des touristes ne sont pas traités avec une volonté suffisante, par exemple le stationnement automobile en été et la signalétique des sentiers ou itinéraires.

Nous sommes à votre disposition pour en discuter plus longuement. Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Thomas Heppel Président

Copie: Mme le Maire d'Arâches-La Frasse M. le Maire de Magland